

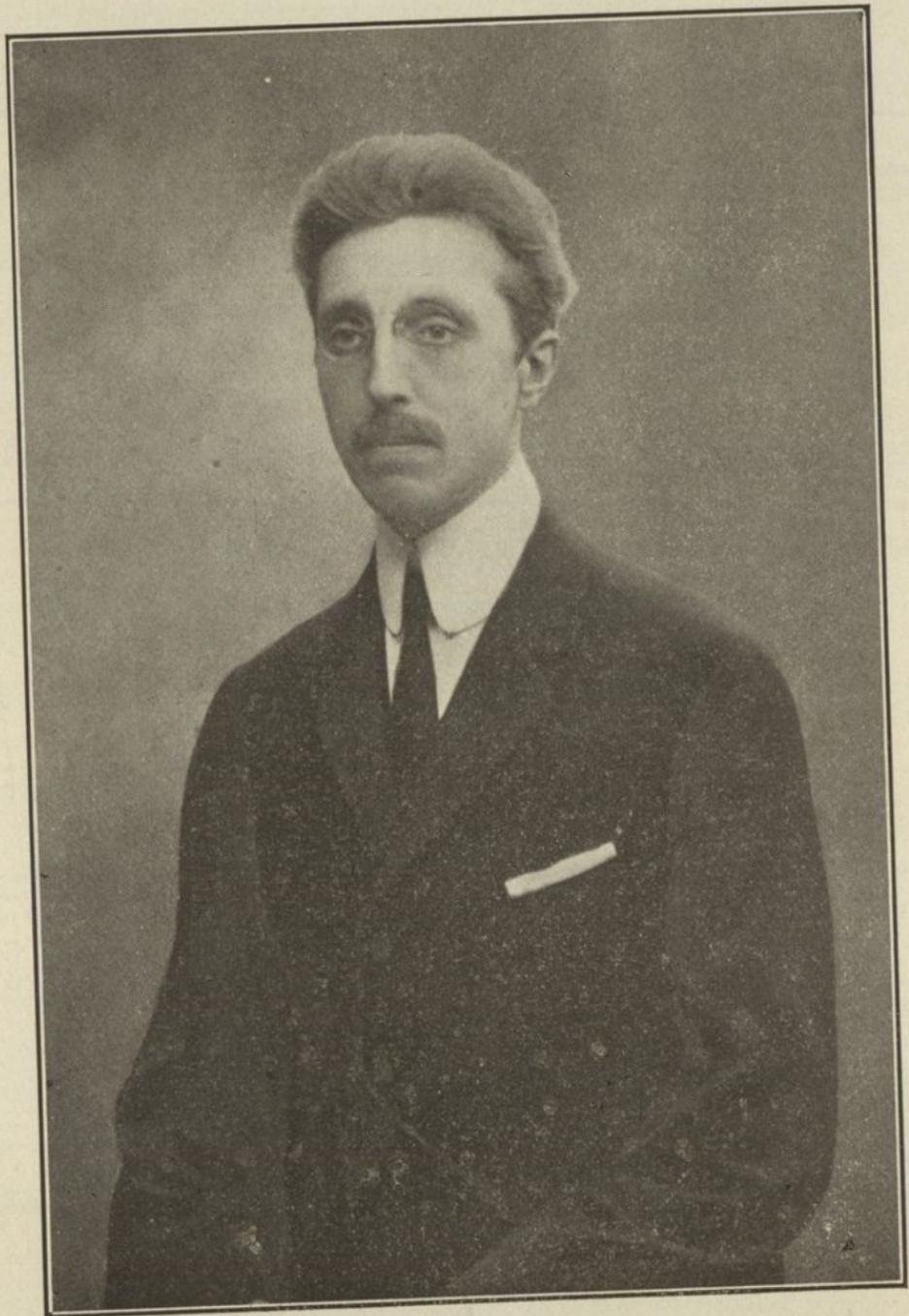
La Libre Belgique

Histoire des origines de la
“ Libre Belgique ” clandestine.



BRUXELLES
LIBRAIRIE ALBERT DEWIT
53, RUE ROYALE

1919



EUGÈNE VAN DOREN.

Histoire des origines

DE LA

“ Libre Belgique ” clandestine.

I

Rue Victor-Hugo 144. Je sonne à la porte d'une petite maison où vit, depuis quelques jours, un ménage heureux, ménage que les Allemands ont persécuté et dont ils ont, un jour, arrêté la femme comme otage parce qu'ils ne pouvaient atteindre le mari, disparu certain soir, à leur nez et à leur barbe, dans des conditions si étranges que l'histoire de cette disparition est restée un mystère pour ses

plus intimes amis. Ce que l'homme, — un vaillant patriote, — était devenu, ce qu'il a accompli avec une patience, une énergie, un courage inlassables, je vais essayer de le raconter et je ferai en même temps, le récit aussi saisissant qu'inédit des circonstances dans lesquelles la *Libre Belgique* est venue au monde, des difficultés inouïes auxquelles cette brave petite publication à laquelle tant de Belges doivent de ne pas avoir perdu la foi, s'est butée à ses débuts, des épreuves que son fondateur a subies pour mettre cette œuvre de propagande patriotique à l'abri des atteintes de la police teutonne et lui conserver la vie.

Eugène van Doren, c'est le nom du héros de ce récit, avait fui il y a plus de deux ans et demi et l'on n'avait plus entendu parler de lui depuis cette époque. On le croyait en sécurité en Hollande où on le disait réfugié, comme tant d'autres condamnés politiques échappés aux griffes des argousins de

la « Kommandantur ». La vérité était toute autre : van Doren n'a pas quitté Bruxelles. Les époux se sont, au moment critique, volontairement séparés ; ils ne se sont plus revus, pendant cette longue période. Un enfant leur est né, quelques mois après la fuite du mari, et le père, dans sa retraite, n'a su, jusqu'il y a quelques jours, de cet enfant que ce que sa femme lui en avait écrit dans de rares missives expédiées par les voies les plus secrètes.

J'ai pu voir Eugène van Doren au milieu de sa petite famille. Je lui ai exposé ce que j'attendais de lui ; je lui ai demandé de me raconter comment la *Libre Belgique* était née et de me dire comment il était parvenu à soustraire cet organe aux investigations de la police allemande lancée à la recherche de sa fameuse « cave automobile ». Il y a consenti avec joie, avec une fierté — très légitime — aussi. Comme sa fille aînée, âgée d'une quinzaine d'années, ignorait tout des

dangers auxquels son père avait été exposé pendant la guerre, il jugea opportun de la mêler en même temps que moi à ce récit et nous passâmes ensemble une soirée délicieuse qui se prolongea jusque bien au delà de minuit.

Une entrée en matière

Vous serez le premier, m'avait dit van Doren, à connaître cette histoire. Et il me l'a aussitôt prouvé de la façon la plus évidente, la plus originale aussi. Sur la table à laquelle je m'étais accoudé pour l'entendre, il a fait déposer une lourde brique en ciment qui, durant toute la guerre avait été laissée à l'abandon dans un coin du jardin. Puis, armé d'une forte scie, il s'est mis en devoir de couper ce bloc en deux parties. La brique était creuse. De la cavité, il a retiré précieusement un coffret, et du coffret il a extrait une liasse de papiers admirablement conser-

vés sur laquelle il avait écrit ces mots si simples mais si pathétiques : « Destiné à ma femme et à mes enfants si je suis fusillé. » Puis penché sur ces papiers où il avait noté au jour le jour, l'histoire de sa vie pendant l'occupation, il m'a donné lecture de ses mémoires en m'autorisant à en faire l'usage que je jugerais bon :

Les origines de la « Libre Belgique »

C'était tout au début de la guerre, me dit-il, un nouveau journal, le *Bruxellois* venait de paraître grâce à l'argent allemand. M. Victor Jourdain, rédacteur en chef du *Patriote*, me signala cette publication et m'en dévoila la perfidie : Nous ne pouvons pas, me dit-il, tolérer que cette feuille empoisonne le public; il faut que celui-ci soit averti. Voulez-vous vous occuper de cela? J'acceptai, M. Jourdain me fit tenir de la copie. J'allais chez un

de mes amis, M. l'abbé Demoor, vicaire de l'église Saint-Albert et là, à l'abri des regards indiscrets, je reproduis cette copie à un certain nombre d'exemplaires au moyen d'un appareil multiplicateur très primitif. Nous fîmes distribuer ces copies par l'intermédiaire des scouts.

Quelques jours plus tard, nous eûmes la satisfaction de voir l'autorité allemande interdire toute reproduction d'écrits par des procédés mécaniques ou autres.

Le Nouvel An arriva et le clergé donna lecture, dans toutes les églises, de la magnifique lettre de S. Em. le Cardinal intitulée : « Patriotisme et Endurance ». Il fut convenu avec M. Jourdain que nous l'éditerions et que nous la vendrions au public au prix coûtant. Nous en fîmes imprimer 25,000 exemplaires, nous réjouissant d'avance à l'idée de la fureur qui allait s'emparer de von Bissing. La lettre avait été imprimée par M. Becquart,

chaussée de Louvain. Nous décidâmes, l'abbé Demoor et moi, de nous en partager les exemplaires. Nous en avions déjà distribué trois cents, lorsque, en me rendant un soir chez M. l'abbé Demoor, je le trouvai consterné. Il m'apprit que les Allemands avaient fait irruption dans l'imprimerie, fait main basse sur les exemplaires et que Becquart avait à peine eu le temps de prendre la fuite. C'était un mauvais début. Mais nous ne nous décourageâmes pas et nous nous mîmes à la recherche d'un nouvel imprimeur. M. Massardo, le libraire du passage St-Hubert, nous servit d'intermédiaire, et nous lui commandâmes 25,000 nouveaux exemplaires, dont une partie seulement furent distribués.

Le premier numéro

Cette propagande faisait un bruit énorme. Un beau jour, étant seul avec M. Jourdain, celui-ci me demanda si

j'oserais me risquer à faire un « prohibé ». J'acceptai avec empressement. Il me proposa de lui donner pour titre *La Libre Belgique*. Je rentrai chez moi et me mis à l'œuvre aussitôt. Je dessinai le titre. M. Jourdain se chargea de la rédaction et j'assumai la mission de lancer le journal et de l'organiser industriellement. C'est moi qui composai le titre avec les mentions « Kommandantur Bruxelles » et de la « cave automobile ». Je me rendis chez Massardo et le priai de remettre la copie de la lettre du Cardinal à l'imprimeur. Mais celui-ci jugea le travail trop périlleux. Il fallut s'adresser à un autre imprimeur qui nous fit des conditions draconiennes. Il fut convenu que les imprimés me seraient remis à 6 heures du soir, rue de la Senne, en face de la Brasserie Van den Heuvel. Au jour fixé je ne vis rien venir. Le journal ne fit son apparition que le lendemain. Ma femme et moi, nous mîmes les numéros sous enve-

loppe ; je les fis déposer chez les députés et sénateurs, dans de nombreuses maisons amies, et j'en portai des paquets chez les Jésuites, les Dominicains, les Rédemptoristes, l'abbé van Hemelryck, l'abbé Vossen et M. Etienne Otto. Je me présentais partout en disant que je n'étais que le porteur chargé de remettre la publication. Mais je dus avouer la vérité à l'abbé Demoor qui ne voulut pas admettre cette explication.

Comme je m'exposais à un danger permanent, je jugeai prudent de prendre certaines précautions : je fis l'acquisition d'une canne dont je creusai soigneusement le bout. C'est dans cette cavité que j'introduisais les copies faites à la machine sur papier de soie. Tous les manuscrits qui m'étaient remis étaient, par mes soins, recopiés à la machine, dont j'avais toujours soin d'enlever le ruban. En cas d'arrestation, j'avais la chance de ne rien abandonner aux mains des limiers de

la « Kommandantur ». Le soir, après avoir fait mes paquets de journaux, avec l'aide de ma femme, je prenais la précaution de les descendre dans la cheminée et, au moyen d'un système de ressort à baleines, je laissais pendre la corde assez profondément de façon à ce que la main d'un policier ne pût l'atteindre en cas de perquisition. Mais je ne conservai pas longtemps cette cachette. Un jour, à la suite d'une réflexion faite par la gouvernante des enfants au sujet de certains bruits étranges qu'elle avait entendus dans la cheminée, je résolus d'y renoncer.

Premiers déboires

La *Libre Belgique* fut, dès ses débuts, accueillie avec une extrême faveur. Mais de nouveaux déboires m'attendaient. Je me trouvai en panne au troisième numéro. M^{me} Massardo, femme du libraire du Passage, m'an-

nonça que les Allemands avaient envahi son magasin au moment où je venais de lui remettre la copie du journal. Elle n'avait eu le temps que de jeter cette copie au feu. Elle me déclara, en outre, que son imprimeur, pris de frousse, refusait de « marcher ».

Je dus me mettre à la recherche d'un nouvel imprimeur. M. l'abbé Demoor me mit sur la voie. Il avait appris par le R. P. de Harveng l'adresse de M. Allaer qui se chargeait de travaux clandestins pour le compte des Jésuites, et il me la communiqua. C'était un vaillant patriote, père d'une nombreuse famille. Je lui fis part de ce que j'attendais de lui. Nous devions travailler sans qu'il connût mon nom ni mon adresse. Les numéros de la *Libre* me seraient remis en rue et je lui paierais chaque fois, d'avance, le prix du numéro suivant.

Le journal fit bientôt sensation. Le tirage augmentait sans cesse et les perquisitions se multipliaient. Au cours

d'une visite que je fis chez l'imprimeur, celui-ci me raconta que le R. P. Dubar avait reconnu aux caractères du journal que la *Libre Belgique* devait s'imprimer chez lui. Il demandait à entrer en relations avec moi. Après avoir un peu hésité, j'allai le voir; il me demanda s'il pouvait me faire des articles. J'y consentis. Le P. Dubar, devant, dans la suite, devenir un de mes meilleurs collaborateurs.

Les difficultés de l'impression du journal

Mais les Allemands s'acharnaient à nous poursuivre. Il était temps de prendre des précautions pour protéger l'imprimeur contre toute surprise éventuelle. Je décidai que le journal ne se composerait plus chez lui. Il me fallait louer une chambre et acheter du matériel d'imprimerie si je voulais empêcher que la police allemande ne décou-

vrit l'officine où s'éditait le journal par la simple identification des caractères. Je me décidai immédiatement, et je m'installai avenue Verte, 11, à Woluwe, dans une maison abandonnée où nous pouvions, les deux frères Allaer et moi, opérer en toute sécurité. Nous avons passé là d'excellentes journées. Les deux frères me racontaient tout ce qui se disait dans le monde des typographes au sujet de l'endroit où la *Libre Belgique* se publiait. On racontait à son sujet des choses extraordinaires, principalement les jours où, pour une raison ou l'autre, le journal était en retard.

Le rôle de Philippe Baucq

Pour assurer la distribution de la *Libre Belgique*, l'abbé Demoor avait sollicité le concours de Philippe Baucq qui devait périr avec Miss Cavell dans les circonstances dramatiques que vous savez. J'ai trouvé en lui un homme

d'un dévouement extraordinaire. C'est à lui certainement que nous avons dû le splendide essor pris par notre petit journal. Je lui avais fait remettre les listes de distribution, me réservant tous les gros paquets. A lui seul, il parvenait à distribuer jusqu'à 4,000 numéros, et il ne consentit jamais à être déchargé en quoi que ce soit de sa besogne. Il aurait considéré cela comme un manque de confiance. Il effectuait sa tournée la nuit et en vélo. Plus tard, quand la circulation des bicyclettes fut interdite, il alla à pied. Il lui arrivait de revenir les pieds en sang et de marcher durant deux jours sans se reposer. Nous éditions à ce moment deux numéros par semaine, ce qui était beaucoup, Il prenait un plaisir fou à me raconter les incidents de ses randonnées. En revanche, il revenait très souvent me confier des réflexions très peu rassurantes qu'il entendait émettre autour de lui. Tout le monde était d'accord pour dire que si je venais à être

pris, je serais impitoyablement fusillé.

Un jour je reçus par l'intermédiaire de l'abbé Demoor un article signé « Mastyx » C'était un article d'une rare violence qui répondait aux protestations hypocrites de l'Allemagne contre les prétendues atrocités commises par les Belges. Ma femme me parut quelque peu alarmée du ton agressif de l'article; elle me représenta que nous avions cinq enfants et que je devais être prudent. Je lui répliquai que les soldats au front étaient exposés à d'aussi graves dangers. « Si tu crois, me dit-elle, que tu remplis ton devoir, accomplis-le et à la grâce de Dieu? » Elle savait parfaitement que mon arrestation et mon exécution entraîneraient notre ruine matérielle. Mais le devoir à ce moment consistait à défendre notre Patrie par tous les moyens contre nos envahisseurs.

Comment M. van Doren s'établit imprimeur

Je regardai le mari et la femme. Ils frémissaient encore au rappel des dangers qu'ils avaient affrontés et des larmes leur venaient aux yeux. van Doren continua :

« Après avoir installé l'atelier de composition avenue Verte, je songeai à supprimer l'impression de la *Libre Belgique* qui se faisait encore chez Allaer. Je demandai à M. Jourdain les fonds nécessaires pour acheter une machine à pédale et je l'installai à Molenbeek, rue Van der Stichelen, dans ma fabrique située au fond du jardin. Comme mes ouvriers venaient encore travailler de temps à autre, il s'agissait d'opérer à leur insu. Je commandai aussitôt le bois nécessaire pour séparer en deux mon atelier et je me mis à faire le menuisier. Pour donner aux hommes un semblant de raison à cette installation, je fis transporter dans une de ces salles

les meubles de la maison de devant, prétextant que j'épargnerais ainsi les contributions dont j'aurais été redevable pour l'occupation du bâtiment principal. J'installai ma machine à imprimer derrière la cloison et je déclarai au personnel qu'étant en morte saison nous ne travaillerions plus que jusqu'à 4 heures. On composait à Woluwe et on imprimait, en cas d'alerte, à Molenbeek. Pour le transport de la composition, j'avais fait faire deux petites boîtes qui, garnies, pesaient chacune une vingtaine de kilogs. Aussi, quand je montais sur le tram avec des paquets si lourds pour un aussi petit volume, j'étais fréquemment l'objet de la curiosité des voyageurs. Il s'est produit souvent, au cours de ces déplacements, des incidents amusants. Un jour notamment, Louis Allaer transportait 4,000 *Libre Belgique*; il fut fort obligeamment aidé par des soldats allemands qui lui placèrent le volumineux paquet sur l'épaule !

C'est dans le courant du mois d'avril 1915 que j'installai mon imprimerie rue Van der Stichelen. Un matin, l'abbé Demoor reçut la visite d'un individu se disant envoyé du Havre et chargé d'entrer en relation avec les éditeurs de la *Libre Belgique*. Comme il flairait un espion, il lui déclara qu'il ignorait le nom du directeur de l'organe clandestin, mais qu'il allait s'informer. Il le renvoya donc en lui disant de revenir quelques jours plus tard. Mais il demanda à une dame de bien vouloir filer l'individu, le jour où il viendrait au rendez-vous fixé. Lorsque le personnage revint, le vicaire lui confia que la *Libre* devait être faite par un groupe d'avocats et que s'il patientait quelques jours encore il serait possible de lui donner, peut-être, des renseignements plus précis. L'individu se rendit au « Palace Hotel » où on le vit rejoindre des officiers teutons. Il était évident, dès lors, qu'on nous soupçonnait. L'abbé qui ne se sentait pas en sûreté,

chargea un de ses amis de faire une démarche auprès de Son Em. le Cardinal et de lui demander l'autorisation de rejoindre le front. Nous décidâmes de ne plus nous voir avant son départ.

La « Libre Belgique » s'agrandit

A partir de ce moment, je fus extrêmement bousculé. L'affaire prenait une extension de plus en plus grande. Il me fallait absolument une autre machine. J'achetai celle de l'imprimeur Allaer. Mais comment l'introduire dans la fabrique, sans éveiller l'attention des ouvriers? Pour résoudre la difficulté, j'ordonnai de démonter la machine et de mettre les pièces dans des caisses: Je voulais être seul pour les recevoir et les transporter. Au jour fixé, le camionneur m'apporta les caisses mais, contrairement aux instructions données, l'imprimeur n'avait démonté que quelques pièces et la voiture m'arrivait avec un colis pesant au moins 600 kilogs! Je me mis en devoir de

décharger avec l'aide du conducteur, mais la caisse était trop lourde; elle faillit m'écraser et n'ayant pas la force de la soutenir, je dûs lâcher prise. La caisse tomba du camion. Quand on l'ouvrit, on constata que la machine était cassée. Je jouais de malheur. Mais je ne perdis pas courage, je démontai les pièces une à une, les transportai au premier étage où je parvins à la remonter et à la réparer au moyen de tuyaux à gaz. Mais ma femme ayant manifesté quelques inquiétudes au sujet de la présence dans mes ateliers de cette machine à imprimer, je décidai de la cacher.

Mon atelier se prêtait à merveille à l'établissement d'une imprimerie clandestine. Il se composait d'une pièce régulière ayant comme annexe un triangle de 4 mètres sur 2 faisant enclave chez le voisin. C'est là que j'installai ma machine, juste au-dessus du moteur à gaz du rez-de-chaussée, et l'on y accédait par une petite trappe que l'on refermait après le tirage.

Mais mon voisin était un Allemand et il fallait empêcher à tout prix qu'il entendit le bruit du moteur. Dans ce dessein, je fis faire des matelas épais que j'appliquai contre le mur mitoyen. Il s'agissait ensuite d'emmurer la machine. J'achetai une truelle, un marteau, un breekyzer, et je me mis à l'œuvre. Pour ne pas attirer l'attention de mes voisins, je fis chercher par petites quantités des briques et du ciment. Il faut vous dire que j'avais pour voisin de face un autre Allemand, un officier. J'étais donc fort mal entouré et je devais procéder avec une extrême prudence. Je fis chercher les matériaux par Théodore Placade, un homme sûr, qui, certain jour fut arrêté, condamné à 2 1/2 ans de prison et qui mourut en Allemagne. Ce brave garçon désirait rejoindre le front, mais il était de santé trop débile. Je l'avais installé comme gardien dans ma fabrique et mis au courant de tous mes travaux. Il me fallut plus de trois semaines pour faire mon

mur, mais il était solide et les Allemands ont eu grand-peine plus tard à le démolir. Il était impossible de soupçonner quoi que ce soit de ce qui se passait chez moi. Devant le mur j'avais placé des meubles. On entraît dans ma cachette par une petite trappe, ainsi que je l'ai dit et on la recouvrait pour la masquer de vieilles ferrailles, de cartonnages, etc.

Au bout d'un mois, mon travail était terminé. Mon imprimerie était si petite que nous pouvions à peine nous y tenir à trois : l'imprimeur, Théodor et moi. C'est au cours de mes voyages de la rue Van der Stichelen à Woluwe que j'eus l'idée de publier le portrait du gouverneur général von Bissing tenant en main un exemplaire de la *Libre Belgique*. J'allai trouver un de mes amis, Pierre Van Werveke, et lui demandai de me procurer un portrait du gouverneur. Ce fut un ami de Van Werveke qui se chargea de «truquer» la photographie conformément à mes

indications. J'étais impatient de voir le journal; quand il parut, il obtint un succès complet.

Une grande joie

A quelque temps de là, je devais éprouver encore une grande joie. Les fêtes nationales approchaient, et j'eus l'idée de convoquer la population bruxelloise à Sainte-Gudule. Ce fut la plus belle manifestation patriotique que l'on pût imaginer. Les assistants entonnèrent la « Brabançonne ». Toute l'église transportée d'enthousiasme chanta l'hymne national et le chant « Vers l'Avenir ». Je garde de cette journée un souvenir inoubliable.

Un jour, le P. Dubar me fit appeler et me dit que notre secret était en partie découvert. Une personne employée au collège des Jésuites soupçonnait notre organisation et je pus me convaincre que nous n'étions plus en sûreté à Woluwe. Comme je ne voulais pas exposer à une arrestation M. Allaer qui

PRIX DU NUMERO — élastique, de zéro à l'infini (prière aux revendeurs de ne pas dépasser cette limite)

LA LIBRE BELGIQUE

Acceptez proutement les sacrifices qui nous sont imposés...
et attendez patiemment l'heure de la réparation.

Le *Democrate*
Adolphe MAX.

FONDEE

LE 1^{er} FÉVRIER 1915

Evitez et prévenez qui demandent par la force militaire notre pays,
après les rigueurs que connaît l'histoire générale. Respectez les
régiments qu'il y a dans notre pays, ainsi que les personnes qui ne peuvent
attendre et à la liberté de nos consciences chrétiennes et à notre
Dignité Patriotique. M^{re} MERCIER.

BULLETIN DE PROPAGANDE PATRIOTIQUE — RÉGULIÈREMENT IRRÉGULIER

NE SE SOUETTANT A AUCUNE CENSURE

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE

KOMMANDANTUR - BRUXELLES

BUREAUX ET ADMINISTRATION
ne pouvant être un emplacement
de tout repos, ils sont installés
dans une cave automobile

ANNONCES : Les affaires étant nulles
sous la domination allemande, nous
avons supprimé la page d'annonces et
conseillons à nos clients de réserver
leur argent pour des temps meilleurs.

AVIS.

On nous fait à nouveau l'honneur de s'occuper de notre modeste bulletin. Nous en sommes flattés, mais nous nous voyons forcés de répéter ce que nous avons déjà dit pour notre défense. Ce n'est certes pas nous qu'on peut accuser sans manquer à la vérité, de provoquer nos concitoyens à la révolte. Nous ne manquons pas une occasion de prêcher la patience, l'endurance, le calme et le respect des lois de la guerre. Aussi profitons-nous de cette occasion qui nous est offerte pour répéter l'avis que nous avons déjà publié :

RESTONS CALMES!!!

Le jour viendra (lentement mais sûrement) où nos ennemis contraints de reculer devant les Alliés, devront abandonner notre capitale.

Souvenons-nous alors des avis nombreux qui ont été donnés aux civils par le Gouvernement et par notre bourgmestre

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR B^{on} VON BISSING ET SON AMIE INTIME



NOTRE CHER GOUVERNEUR, ÉCORNÉ PAR LA LECTURE
DES BISSONGES DES JOURNAUX CENSURÉS, CHERCHE LA VÉRITÉ
DANS LA « LIBRE BELGIQUE »

M. Max : SOYONS CALMES!!!

Faisons taire les sentiments de légitime colère qui fermentent en nos cœurs.

Soyons, comme nous l'avons été jusqu'ici, respectueux des lois de la guerre. C'est ainsi que nous continuerons à mériter l'estime et l'admiration de tous les peuples civilisés.

Ce serait une INUTILE LACHETÉ, une lâcheté indigne des Belges que de chercher à se venger ailleurs que sur le champ de bataille. Ce serait de plus EXPOSER DES INNOCENTS à des représailles terribles de la part d'ennemis sans pitié et sans justice.

Méfions-nous des agents provocateurs allemands qui, en exaltant notre patriotisme, nous pousseraient à commettre des excès.

RESTONS MAÎTRES DE NOUS-MÊMES ET PRÉCHONS LE CALME AUTOUR DE NOUS. C'EST LE PLUS GRAND SERVICE QUE NOUS PUISSIONS RENDRE À NOTRE CHÈRE PATRIE.

L'ORDRE SOCIAL TOUT ENTIER DÉFENDU PAR LA BELGIQUE.

Le 3 août, le Gouvernement allemand remet à la Belgique une note demandant le libre passage pour ses armées sur son territoire, moyennant quoi l'Allemagne s'engage à maintenir l'intégrité du royaume et de ses possessions. Sinon, la Belgique sera traitée en ennemie. Le roi Albert a douze heures pour répondre. Devant cet ultimatum, il n'hésite pas. Il sait que l'armée allemande est une force terrible. Il connaît l'empereur allemand. Il sait que l'orgueilleux, après une telle démarche, ne reculera plus. Son trône est en jeu, plus que son trône. Les sept millions d'âmes — quelle époque prennent les vulgaires termes des statisticiens dans certaines circonstances! — qui lui sont confiées, il voit en esprit ce beau pays indéfendable, ces charbonnages, ces carrières, ces usines, ces filatures, ces ports, cette florissante industrie épanouie dans ces plaines couvertes qu'il ne pourra pas préserver. Mais il s'agit d'un traité où il y a sa signature. Répondre oui à l'Allemagne, c'est trahir ses consignataires, le

leur allemand. Il sait que l'orgueilleux, après une telle démarche, ne reculera plus. Son trône est en jeu, plus que son trône. Les sept millions d'âmes — quelle époque prennent les vulgaires termes des statisticiens dans certaines circonstances! — qui lui sont confiées, il voit en esprit ce beau pays indéfendable, ces charbonnages, ces carrières, ces usines, ces filatures, ces ports, cette florissante industrie épanouie dans ces plaines couvertes qu'il ne pourra pas préserver. Mais il s'agit d'un traité où il y a sa signature. Répondre oui à l'Allemagne, c'est trahir ses consignataires, le

PRIÈRE DE FAIRE CIRCULER CE BULLETIN

avait une nombreuse famille, je changeai d'imprimeur. Le P. Dubar me servit d'intermédiaire dans ce but. Aidé des frères Allaer, j'emballai tout le matériel de l'Avenue Verte dans deux caisses que nous livrâmes un soir à Baucq. Celui-ci les déposa chez un de ses clients de la rue d'Arlon et me remit les clefs de cette nouvelle cachette.

Nouvelles tribulations

C'est sur ces entrefaites que Baucq fut arrêté. J'appris cette triste nouvelle le lendemain du jour où les Boches lui mirent la main au collet. Depuis deux jours, mon beau-frère et moi, nous l'avions prévenu que des espions rôdaient devant sa maison; il refusa de nous croire et nous traita même de « froussards ». Nous lui avons livré quatre mille *Libre Belgique*; ce furent ces numéros que la fillette de ce glorieux martyr lança par la fenêtre pour sauver son père; mais ils tombèrent

malheureusement sur la tête d'un des argousins de von Bissing placé en surveillance dans le jardin de la maison.

Nous allions entrer dans l'ère des tribulations et celles-ci allaient se succéder presque coup sur coup. Depuis l'alerte de l'Avenue Verte et pendant le procès Baucq, je n'avais pas perdu du temps. Le livre « J'accuse » avait paru et je m'étais dit que ce livre pourrait faire un bien immense si on parvenait à le répandre davantage. Je demandai à M. Jourdain les fonds nécessaires pour le publier en supplément dans la *Libre*. Il ne partageait pas mon enthousiasme, mais j'insistai et je pus annoncer la publication de l'ouvrage dans le numéro 50. Pendant que je préparais ce travail, je n'avais pas oublié le succès qu'avait obtenu le portrait de von Bissing et je préparai un numéro sensationnel. Pour le jour des morts, j'imaginai de représenter le Kaiser aux enfers. Je chargeai Van Werveke de se procurer une gravure

du célèbre tableau de Wiertz et d'en faire faire le « truquage » comme pour le portrait de von Bissing. Je ne devais pas jouir de ce succès.

Après l'exécution de Baucq, j'allai trouver le curé de ma paroisse et lui révélai que j'étais l'auteur de la *Libre Belgique*. Je le priai de célébrer un service funèbre à l'intention de mon collaborateur infortuné et j'allais faire le nécessaire pour publier la lettre de faire-part, lorsque, un jour, en rentrant chez moi, ma fille Mariette m'annonça qu'un de mes voisins demandait à me voir de toute urgence. Je me rendis à cet appel. Il me déclara qu'il ignorait si je m'occupais de l'une ou de l'autre œuvre prohibée, mais qu'il avait eu avec un individu fréquentant la « Kommandantur » un entretien au cours duquel il avait été question de moi et de diverses autres personnes. Ce personnage lui avait demandé entre autres choses s'il ne connaissait pas un M. van Doren et, sur sa réponse affir-

mative, lui avait dit de ne pas le fréquenter. J'affirmai que je ne m'occupais d'aucune œuvre suspecte et que j'avais pour cela d'excellentes raisons, étant père d'une famille nombreuse. Mais je lui demandai néanmoins si les personnes dont on lui avait parlé avaient été arrêtées. Il me répondit affirmativement.

Je sortis de cette conversation assez ému et je redoublai de vigilance à l'égard des espions. Nous en vîmes plusieurs circuler en groupe dans nos parages. Cette surveillance me visait-elle ou était-elle exercée à la suite de l'exécution de Baucq? Je l'ignore. Toujours est-il qu'un jour, en rentrant chez moi, j'aperçus en face de ma maison un individu de mauvaise mine qui me dévisageait. Il pénétra en hâte dans une maison voisine, en ressortit aussitôt avec un vélo et s'en alla rapidement. J'en conclus que cet homme se rendait à la « Kommandantur » pour informer la police que je me trouvais chez moi.

J'allai prévenir mon gardien de la rue Van der Stichelen et me refugiai à Louvain chez M^{me} Maindiaux, une personne que j'avais connue chez l'abbé Demoor et qui m'avait fort obligeamment offert l'hospitalité en cas d'alerte. Je fis avertir ma sœur et lui laissai une lettre pour ma femme lui annonçant ma fuite. Je partis à midi par la chaussée et arrivai à Louvain à 5 heures du soir. J'y fus accueilli par la famille Maindiaux avec le plus grand empressement. J'avais choisi le bon moment pour disparaître. Le n° 50 qui était sous presse, publiait le portrait du Kaiser aux enfers, il annonçait la publication de « J'accuse » et mettait les Allemands au défi de me découvrir. Ils auraient trop triomphé vraiment s'ils avaient pu me prendre en ce moment.

A Louvain

A Louvain, je me transformai en Américain, le visage complètement rasé, les cheveux plaqués et séparés

par une ligne correcte. J'étais méconnaissable. De temps à autre, j'envoyais à Bruxelles Maurice Maindiaux. J'appris par lui combien le service funèbre de Baucq avait été émouvant. Après quinze jours, le n° 50 avait paru ainsi que le n° 51 dont j'avais fourni d'avance la matière. Je reçus à ce moment une lettre de ma femme m'informant que tout paraissait calme et que les espions ne se montraient plus. Je rentrai à Bruxelles sans tarder, et j'arrivai à temps pour continuer la publication du journal. Le P. Dubar avait assuré celle du n° 52. Tout avait donc marché normalement, sauf que mon imprimeur occasionnel, M. Dioncre, refusait de faire paraître « J'accuse » et que nos intermédiaires refusaient d'assurer la mission de le distribuer (1).

(1) M. van Doren nous fait observer que les notes dont nous citons des extraits sont également aux mains de M. l'avocat Van de Kerchove.

M. Van de Kerchove — *alias* Fidelis — bien connu des lecteurs de la *Libre Belgique* — qui a été comme tel condamné à 15 ans de travaux forcés, a été chargé d'écrire l'histoire complète de ce vaillant journal.

L'impression de « J'accuse »

Je résolu, poursuit M. van Doren, d'imprimer *J'accuse* moi-même, rue Van der Stichelen, puisque mon imprimeur occasionnel s'y refusait, et de faire distribuer cette publication par mes porteurs habituels. Allaer accepta cette tâche avec empressement. Il fut convenu que l'on tirerait 10,000 exemplaires de l'ouvrage. Je préparai le numéro pour la fête du Roi du 15 novembre. Pour le Nouvel An dont la date approchait, on projeta de reproduire le « Rêve » de Detaille en y faisant figurer l'entrée triomphale de notre Roi. Nous n'étions pas parvenus à trouver une reproduction de cette œuvre célèbre, lorsqu'un jour je fis part incidemment de mes intentions à M. Gheude, un ancien professeur, qui était un des distributeurs de notre « prohibé ». Il me dit qu'un de ses amis possédait la gravure que nous avions vainement cherchée et que celui-ci

ferait la transformation nécessaire. Le travail dut être fait en hâte et l'on n'y apporta pas tout le soin désirable. D'autres mécomptes survinrent : Dioncre qui avait refusé d'imprimer *J'accuse*, refusa, lorsqu'on lui remit la copie du numéro, d'imprimer la *Libre Belgique*. J'allai aussitôt trouver Allaer qui imprimait *J'accuse*, rue Van der Stichelen, et nous décidâmes d'imprimer chez lui la *Libre Belgique*. Grâce à la nouvelle machine que je lui avais achetée pour remplacer celle qu'il m'avait vendue, le tirage pouvait se faire assez vite. Nous tirions alors à 20,000.

Mais le danger devenait pressant. Les Allemands venaient d'arrêter Gisière qui avait fait une réimpression de la *Libre Belgique* et l'éditeur Dewit, de la rue Royale, dont le magasin était une véritable usine à prohibés. J'allai donc chez Allaer qui habitait rue des Cultivateurs et j'installai chez lui des trappes par où l'on pouvait faire dispa-

raître tout le tirage en cas d'alerte, ainsi que des sonneries électriques destinées à le prévenir en cas d'alarme. Toutes nos dispositions étant ainsi prises, nous recommençâmes à imprimer la *Libre Belgique* chez lui et *J'accuse* rue Van der Stichelen. Pendant ce temps, les arrestations continuaient ainsi que les perquisitions chez les Jésuites et ailleurs.

Je jugeai prudent de prendre avec ma femme des dispositions en prévision d'une descente éventuelle de la police allemande à mon domicile. Nous convinmes — car il y allait de ma vie — que si les boches se présentaient chez moi, je prendrais la fuite et je lui donnai tous les renseignements et instructions nécessaires en cas d'arrestation.

La « Cravache »

Nous approchions à ce moment de l'anniversaire de la fondation de notre

petit journal et je désirais produire, à cette occasion, un numéro intéressant. Je cherchais un sujet de dessin et ce furent les Allemands eux-mêmes qui me le fournirent. La *Wochenchau* venait de paraître avec un portrait de von Bissing le représentant, assis, l'air plutôt déprimé. Je composai un croquis où on le voyait écrasé sous le monceau des formules de perquisitions qu'il avait lancées, bien inutilement, dans l'espoir de nous atteindre. Ce numéro eut le même succès que les autres. J'y puisai un nouveau stimulant et, encouragé par le résultat, je songeai à faire un illustré. Je pris pour titre *La Cravache* et je me mis en devoir de reproduire les dessins de Ramaekers qui avaient fait ici une très forte impression. Mes premiers numéros eurent beaucoup de succès. Mais les frais étaient assez lourds d'autant plus qu'il fallait, par mesure de prudence, avoir en réserve une grande quantité de clichés de manière à assu-

rer la publication du journal illustré pendant quelques semaines si le cli-
cheur venait à être arrêté. Néanmoins,
je marchai de l'avant.

Je tirai *La Cravache* à 10,000
exemplaires que je fis distribuer gra-
tuitement. Nous étions en ce moment
débordés comme service de distri-
bution. L'évêque de Namur venait
d'adresser sa retentissante protesta-
tion aux évêques allemands et le
Père Dubar en avait fait imprimer
20,000 exemplaires, représentant cha-
cun, comme composition, la matière
de quatre *Libre Belgique*. Nous dis-
tribuâmes ces 20,000 *Libre Belgique*,
10,000 *J'accuse* et 10,000 *Cravache*.
C'était trop. Nous ne pouvions songer
à recommencer pareil tour de force.
L'orage, d'ailleurs, commençait à gron-
der sur les têtes et nous approchions
de la catastrophe. De fortes émotions
nous attendaient.

Les ruses auxquelles on avait recours

J'avais coutume de faire mes livrai-
sons de prohibés en rue. Je donnais
généralement mes rendez-vous au
« Grand Bazar », devant l'ascenseur.
Celui à qui je devais livrer les *Libre
Belgique* s'y présentait à une heure
fixe. Nous montions dans l'appareil en
ayant l'air de ne pas nous connaître et
nous nous asseyons sur la banquette,
le paquet entre nous. Je sortais au
premier palier, en abandonnant mes
paquets qui étaient emportés à l'arrêt
suivant par mon distributeur. Je pro-
cédais de la même façon dans les
trams. Je m'installais sur la plate-
forme. Mon distributeur montait à
l'arrêt suivant. Puis je descendais
abandonnant le paquet à mon com-
plice. Je fis plusieurs livraisons dans
les églises et au marché de la rue de
la Loi. La grosse affaire était de varier
constamment les endroits de livraison.

Un matin, on vint m'annoncer que deux dames voyageant entre Liège et Bruxelles avaient surpris la conversation de deux Allemands s'entretenant en français. L'un avait dit à l'autre qu'il était sur la trace de la *Libre Belgique*, qu'il se faisait passer pour un marchand de journaux, qu'on lui livrait des exemplaires dans un café de Saint-Gilles et que ceux-ci étaient fournis par un certain Kreud. Son compagnon lui déclara qu'il recevrait 10,000 marks à titre de récompense, s'il faisait faire un pas sérieux à l'instruction. Les personnes qui avaient surpris cette conversation, firent part au doyen de Bruxelles de ce qu'elles avaient entendu dans l'espoir que le renseignement put être transmis au directeur de la *Libre Belgique*. Je fus assez rapidement prévenu et j'augurai que le fournisseur désigné par les allemands sous le nom de Kreud devait être mon distributeur M. Gheude. Je me rendis chez celui-ci pour le préve-

nir et il fut convenu, en même temps, que je ne paraîtrais plus chez lui, mais que je lui remettrais les numéros dans la rue. Quand je le rencontrai dans la suite, il me déclara avoir acquis la conviction qu'il ne s'agissait pas de lui. Mais je n'étais pas rassuré et j'ordonnai à Allaer et à son fils d'être très prudents au moment des livraisons.

L'arrestation de Gheude

Un soir, j'avais donné rendez-vous à mes hommes au haut de la rue Lesbroussart pour assister à la livraison de la *Libre Belgique* par les deux fils Allaer. Mes porteurs étaient en retard. Pendant que je causais avec Gheude à l'avenue Louise, j'eus je ne sais quel pressentiment et je décidai que la livraison de son paquet se ferait dans une rue s'amorçant à la rue Lesbroussart, tandis que le paquet destiné à la belle-sœur de Gheude serait remis rue

du Bailli. A l'arrivée de mes deux porteurs, j'en envoyai un remettre le paquet à Gheude, et j'accompagnai l'autre fils Allaer pour lui indiquer, rue du Bailli, la personne à qui il devait remettre ses imprimés. Je revins ensuite tranquillement chez moi.

Le lendemain, à 2 heures, j'entendis sonner à ma porte et j'aperçus M^{lle} Lily Maindiaux qui avait l'air atterrée. Dès que je l'eus introduite, elle me demanda si je savais que Gheude avait été arrêté la veille. Inutile de vous dire mon émotion. Elle me raconta que Gheude, après avoir pris possession de mes numéros, avait traversé l'avenue Louise et pris la rue du Châtelain. Sa belle-sœur, après avoir reçu son paquet, s'était rendue place du Châtelain, pour y retrouver son beau-frère. Arrivée à cet endroit elle avait vu Gheude terrassé par plusieurs individus. Le distributeur à qui celui-ci avait donné rendez-vous se trouvait engagé dans la mêlée. Après avoir

assommé deux Allemands, il était parvenu à s'enfuir avec son paquet. En présence de ces faits, la distributrice était allée en courant prévenir M^{me} Gheude. Ceci se passait à 6 heures du soir. M^{me} Gheude, anxieuse, ne savait comment me prévenir, car elle ignorait mon adresse. Fort heureusement, une jeune fille de Louvain se trouvait chez elle; elle habitait près de la maison de M^{me} Maindiaux et décida d'aller informer cette famille chez qui j'avais reçu déjà une si cordiale hospitalité. Cette jeune fille, M^{lle} Belot, partit courageusement à pied pour Louvain, dans la nuit. Elle arriva chez M^{me} Maindiaux à minuit. Le lendemain, M^{lle} Lily Maindiaux arrivait à 2 heures chez moi pour me prévenir de l'événement. Ce fut un avertissement providentiel car, le soir même je devais me trouver au même endroit pour faire à Gheude, dont j'aurais pu ignorer l'arrestation, la remise de *J'accuse*.

J'appris dans la suite que des poli-

ciers avaient dit : « Il est fâcheux que nous ayons manqué le « grand ». Le grand, c'était moi.

Une journée d'angoisses

J'en arrive à la journée du 13 avril 1916. Il y avait deux mois environ à ce moment que l'instruction de l'affaire Gheude était en cours. J'étais rentré d'une promenade avec ma femme et mes enfants et nous avions achevé de souper, lorsque vers huit heures, l'aînée de mes filles eut son attention attirée par un bruit anormal paraissant provenir de la rue. Comme je redoutais à tout moment mon arrestation, je me précipitai à la fenêtre de la loggia. J'aperçus à la porte de ma maison deux individus qui semblaient en attendre d'autres devant venir de l'avenue Milcamps. Le bruit qui avait intrigué ma fille était celui d'autos stationnant dans cette avenue. Je compris qu'on était là pour m'arrêter. Je

me retournai avec calme vers ma femme et je lui dis : « Les Allemands sont là. Que préfères-tu que je reste ou que je fuie ? » Elle me répondit : « Pars ! » Je criai à la servante de laisser sonner et de ne pas ouvrir la porte immédiatement pour me donner le temps de fuir par le jardin. A ce moment, les Allemands n'avaient pas encore pressé le bouton de la sonnerie électrique. Je me précipitai vers le jardin, j'en ouvris la grille et refermai celle-ci derrière moi. Ce n'est que plusieurs jours après que je me rendis compte que j'avais empêché ainsi les Allemands de se lancer à ma poursuite.

A trois reprises, j'essayai de sauter au-dessus du mur. Pendant ce temps, les Allemands sonnaient avec rage. J'étais à bout de forces, lorsque la Providence me vint en aide. J'aperçus dans un coin du jardin une charrette anglaise appartenant aux enfants. Je l'approchai du mur et, après avoir franchi celui-ci, je tombai dans un

terrain vague donnant sur l'avenue Plasky. Ce terrain était bordé d'une palissade. J'allai la franchir également, lorsque j'aperçus un policier allemand se promenant avec un chien.

La retraite m'était coupée. Je me blottis dans un trou, mais je ne tardai pas à me convaincre que les Allemands ne me trouvant pas chez moi, n'hésiteraient pas à explorer le voisinage. Il fallait donc à tout prix partir. A tout hasard, je sautai au-dessus de la palissade. Je poussai un soupir de soulagement en constatant que j'étais seul. Le boche avait disparu.

La fuite!

Je me rendis chez ma belle-mère, avenue de Roodebeke, donnai un rapide coup de sonnette en passant et poursuivis ma route, redoutant la présence des Allemands dans la maison. J'aperçus de loin mon beau-frère sur le seuil de la porte et, revenant précipitamment

sur mes pas, je l'informai en quelques mots de ce qui se passait. Il me remit un pardessus, un chapeau; je lui fis mes adieux et je m'enfuis. A peine parti — je l'ai su plus tard — les Allemands envahissaient la maison. Il faisait un temps épouvantable; la pluie tombait en rafales, chassée par le vent. Et je n'avais aux pieds que des pantoufles. Ma première idée fut d'aller demander l'hospitalité dans un couvent de religieux. Je me présentai dans un établissement du voisinage, mais le frère portier en ayant référé au Supérieur de la congrégation, revint quelques instants après me dire que la réponse était négative. J'aurais voulu aller prévenir immédiatement l'imprimeur Allaer, le P. Dubar et mon ami Van Werveke, mais me trouvant sans asile pour la nuit, je devais chercher un logis. Je songeai à me rendre chez mon beau-frère, M. Winterbeek, avenue d'Auderghem. J'y fus reçu très affectueusement et lui expliquai ma

présence dans cette toilette et à cette heure insolite. J'étais trempé, et l'on m'invita à me réchauffer. Comme je désirais aller prévenir mes amis, mon beau-frère s'offrit à aller les avertir à ma place, tandis que ma belle-sœur irait, de son côté, prévenir mon vieux père, âgé de 82 ans, avenue de l'Hippodrome. Ils me laissèrent seul chez eux. Les servantes ignoraient ma présence dans la maison. Mon beau-frère devait se rendre tout d'abord chez Van Werweke, dont la maison était située à une demi-heure de celle où je me trouvais.

Ne le voyant pas revenir, j'eus le pressentiment qu'il avait été arrêté. J'ai appris dans la suite qu'à son arrivée chez mon ami, mon beau-frère avait été reçu par un personnage qui lui avait dit être Van Werweke. Il lui avait aussitôt déclaré qu'il venait de ma part, l'informer que les Allemands étaient chez moi et qu'il ne fallait donc plus venir me rendre visite. Mon beau-

frère allait se retirer, lorsque l'individu se découvrit, déclara qu'il appartenait à la police allemande, et l'arrêta.

Je soupçonnai donc que mon beau-frère avait été arrêté et je réfléchissais aux évènements, lorsque la sonnette électrique retentit. Puisque mon beau-frère avait la clef de la maison, ce ne pouvait être que les Allemands. J'éteignis aussitôt la lumière électrique, j'allai à pas de loup jusqu'à la cage d'escalier, et écoutai anxieusement ce qui se passait. J'entendis qu'à travers la grille de la porte de rue, des Allemands parlaient avec la servante pour entrer dans la maison. Celle-ci en l'absence de ses maîtres, refusait de leur ouvrir. Elle avait heureusement laissé le vestibule dans l'obscurité. Je descendis du premier étage, passai dans le vestibule à quelques mètres des Allemands et de la servante qui ne se doutait pas de ma présence dans la maison, et me précipitai à la fenêtre de l'office pour me

sauver par le jardin. La fenêtre était grillée! Je courus dans la salle à manger. Mais le volet donnant sur le jardin était baissé et, dans l'obscurité, je ne pus trouver la manivelle.

Pendant tout ce temps, j'entendais les Boches discuter avec la servante. Ne pouvant me sauver par le jardin, il ne me restait plus qu'une issue : fuir par le toit. Je repassai à nouveau dans le vestibule, montai l'escalier en coup de vent, et, apercevant devant moi la porte entre'ouverte d'une mansarde, je m'y précipitai. Je vis bondir d'un lit une forme blanche; c'était la vieille cuisinière affolée, qui croyait avoir affaire à un voleur. Je la rassurai de mon mieux et lui expliquai que j'étais poursuivi. J'arrachai le rideau de la lucarne, ouvris la fenêtre et grimpai sur le toit. Je dis ensuite à la brave femme de refermer la fenêtre, de glisser le rideau, de se remettre au lit et de feindre le sommeil. Dès que je me trouvai sur le toit, je me rendis compte que je pou-

vais être aperçu de la rue. Il fallait me mettre à l'abri. Malheureusement, je suis très grand et je ne pouvais, sans me trahir, marcher debout dans la gouttière. Je rampai donc, à plat ventre, dans l'eau de la gouttière, vers le toit de la maison voisine où j'eus la joie de constater qu'une immense plateforme entre-coupée de lanterneaux le prolongeait. Toujours en rampant dans le vent, la pluie et la nuit sombre, j'arrivai au versant postérieur du toit. Je remarquai, le long du mur mitoyen, deux groupes de cheminées entre lesquelles un interstice formait une sorte de niche. C'était mon salut. Je m'y enfonçai, me disant que si les Allemands venaient sur le toit je me trouvais suffisamment dissimulé, pour échapper à leurs investigations. De l'endroit où je me trouvais, il m'était permis de voir tout ce qui se passait dans la maison de mon beau-frère et dans son jardin. J'étais à peine installé dans ma cachette, que je vis tout le rez-de-chaussée et le

jardin s'éclairer brillamment. Les Allemands s'étaient introduits dans l'immeuble et commençaient leurs recherches. Je pus suivre de mon observatoire, toutes les phases de la perquisition. Accompagnés de la servante, je vis les Boches faire le tour du jardin et du garage, puis rentrer dans la maison. Quelques instants après, tout le premier étage, à son tour, s'illumina. J'étais au comble de l'émotion. A un moment, j'entendis la porte donnant sur la plate-forme du premier étage s'ouvrir et j'aperçus, à deux mètres, au-dessous de moi, les Allemands s'avancant sur la plate-forme pour aller inspecter les toitures des environs. J'entendais même leur souffle. Le moindre mouvement pouvait me trahir.

Au bout de quelques minutes, après avoir jeté les yeux de tous côtés, les Allemands rentrèrent dans la maison. J'étais dans une angoisse extrême, car j'étais convaincu qu'ils allaient apparaître maintenant sur le toit où je

m'étais réfugié. J'attendis, les nerfs tendus, la tête en fièvre. Mais ils ne montèrent pas et je vis la maison rentrer à nouveau dans la nuit.

Une terrible nuit.

Qu'avaient fait les Allemands? Que faisaient-ils? Etaient-ils partis ou s'étaient-ils installés dans l'immeuble pour attendre mon retour? Qu'étaient devenus ma belle-sœur et mon beau-frère? Je l'ignorais. Il ne fallait pas songer à rentrer dans la maison. Je m'installai pour passer la nuit. En rampant, je trouvai un coin, à l'abri du vent. Mes vêtements étaient mouillés comme si on les avait trempés dans une cuvette et je grelottais. J'entourais alternativement une jambe, puis l'autre, de mon pardessus rempli d'eau, pour les réchauffer. J'essayais ensuite de me couvrir le haut du corps, qui était glacé, et je fis ce manège pendant toute la nuit, sous un ciel lugubre où l'on

voyait la tour de Ste-Gertrude se profiler sur des nuages, et je me demandais, éperdu, ce qu'étaient devenus ma femme et mes enfants.

Vers deux heures du matin, j'eus une brusque émotion : le lanterneau à côté duquel j'étais tapi, s'illumina. Je crus avoir fait un mouvement trop brusque qui avait fait gémir la toiture et donné l'éveil. Mais il n'en était rien. La lumière disparut et tout rentra dans l'ombre.

Le jour point...

A 4 heures du matin, l'aube commençait à poindre. Je ne pouvais songer à rester à l'endroit où je me trouvais. Il fallait coûte que coûte rentrer ; mais comment faire ? Tout en rampant, j'atteignis la toiture de la maison et j'aperçus une lucarne ouverte. De tuile en tuile, j'arrivai près de la fenêtre, mais je faillis tomber dans la rue. Mes doigts étaient à ce point engourdis que

je n'avais plus la force de m'accrocher aux pannes et je me sentais défaillir. Un effort de toute mon énergie tendue m'amena à la fenêtre ; je parvins à me hisser jusqu'à la lucarne et, après avoir cherché à tâtons dans l'ombre, je réussis à saisir un lit-cage où je me laissai choir doucement. J'étais complètement épuisé et transi de froid. Je me trouvais étendu depuis quelques minutes sur le lit, réfléchissant à ce qui allait m'advenir, lorsque j'entendis retentir la sonnerie électrique. Je me rendis à la cage d'escalier et m'informai auprès de la servante, car j'avais hâte de savoir si les Allemands étaient encore là. Sur sa réponse négative, je descendis et trouvai ma belle-sœur au salon. J'appris par elle que son mari n'était pas rentré ; elle me reconforta et je lui racontai l'histoire de ma fuite. Puis, ma belle-sœur m'ayant apporté des vêtements de rechange, je me dépouillai avec joie de mes habits mouillés. Nous descendîmes alors et

ma belle-sœur me précéda dans le garage dont la porte donnait sur une rue de derrière. Cette rue était déserte; la voie était libre; je pouvais partir.

Je me rendis immédiatement chez un ami de la famille, M. Louis Wae-gemaekers où je fus reçu avec effusion; il me conduisit chez son père, 45, rue de la Blanchisserie, où je devais recevoir l'hospitalité pendant près de deux ans et demi. Dès mon arrivée dans cette bonne maison, je priai la jeune fille d'aller prévenir le R. P. Dubar, Allaer et Van Werveke de ce qui s'était passé chez moi. Elle revint bientôt me dire que ses démarches avaient été vaines; elle m'apprit en même temps que ma femme, mon frère, la gouvernante de mes enfants, le R. P. Dubar, Allaer et ses deux fils, ainsi que M. Van Werveke avaient été arrêtés.

Que se passait-il rue Victor Hugo?

Mais que s'était-il passé rue Victor Hugo, pendant que van Doren échappait d'une façon si providentielle aux griffes des argousins lancés à sa poursuite? Je priai M^{me} van Doren de me le dire et elle me fit ce récit :

« Après avoir vainement carillonné et frappé à la porte, les Allemands ont fait irruption dans la maison et, écumement de fureur, se sont précipités à l'étage. Je vois encore la scène :

— M. van Doren?

— Il n'est pas ici.

— Il doit y être.

On visite la maison; on fouille nos poches, sacoches, manchons, armoires. Les Allemands saisissent un portrait de mon mari et différents papiers. Mon cœur battait à se rompre, car j'ignorais si mon mari avait réussi à s'enfuir. Je poussai un soupir de soulagement en entendant un des argousins qui venait rejoindre les autres

dire entre les dents, d'un air mauvais « Er ist fort, » (il est parti). Alors ils se consultent, sortent de la maison, rentrent, et finissent par dire qu'ils m'arrêtent. Je proteste. Ils me répliquent que, sitôt mon mari revenu, ils me rendront la liberté. Je monte faire une petite valise, suivie par les policiers. J'ai le cœur gros en voyant mes petits enfants endormis et que je n'ai pas le courage de réveiller pour leur dire adieu. Puis, revenue au premier étage, je proteste à nouveau, disant que j'attends un bébé et qu'en raison de mon état, ils n'ont pas le droit de m'emmener. Peine inutile. Je fais des adieux déchirants quoique sans larmes à ma fille Mariette, à mon fils Pierre que toutes ces allées et venues ont réveillé, à la gouvernante, M^{lle} Allo, à qui je recommande les enfants. Au coin de l'avenue Milcamps on me fait monter en auto et nous partons. Où me conduit-on et devant qui vais-je me trouver? Je l'ignore.

Devant les argousins allemands

Nous débarquons à la gare du Midi où se tient une grande réunion de la police secrète. Je m'étonne de rencontrer là mon beau-frère, M. C. van Doren, mais on nous éloigne en hâte, comme si nous allions compromettre le salut de l'Empire. Et l'on me fait subir un interrogatoire sommaire. Le policier qui me questionne essaie de me soutirer les noms des amis de mon mari; il s'informe aussi des personnes qui composent notre entourage. J'éprouve la surprise en sortant de cet entretien, de voir introduire mon beau-frère, M. Winterbeek en compagnie de M. Van Werveke. Je savais qu'ils ne se connaissaient pas et que mon beau-frère ignorait que mon mari s'occupât de la *Libre Belgique*. On m'envoie dans un wagon cellulaire, isolé, bien loin sur les voies. On m'enferme là pendant une demi-heure, pour me ramener ensuite dans la salle d'attente,

transformée en corps de garde, où toute la police secrète se trouvait réunie. J'entends que l'on ordonne par téléphone une série d'arrestations, puis j'assiste à l'arrivée d'une nouvelle bande de policiers. Ceux-ci manifestent une joie bruyante et vulgaire. Ils rient, ils se frappent sur l'épaule. Ils racontent à haute voix qu'ils ont découvert toute l'organisation de la *Libre Belgique*, des piles de journaux et de documents, des presses à imprimer. Je frémis en entendant cette phrase que celui qui la prononce débite avec un fort accent teuton :

« Honneur à nos vaillants soldats ! »
 Je la connais admirablement cette phrase qui figure en lettres d'or sur la banderolle dont mon mari s'est servi pour masquer la jointure du mur derrière lequel se dissimulait, rue Van der Stichelen, l'imprimerie clandestine. Mais j'éprouve presque aussitôt un mouvement de joie que j'ai peine à réprimer en entendant l'officier in-

structeur, — celui-là même qui était venu pour arrêter mon mari, — dire avec un ton rageur, en frappant du poing sur la table : « C'est la première fois que je rate un homme. »

Départ pour Charleroi

J'ai passé toute la nuit sur le quai au milieu des soldats. Le lendemain matin, à 6 heures, on m'a fait remonter dans le wagon cellulaire placé en tête du train en partance pour Charleroi. Au moment où il allait se mettre en marche, j'y vis monter alerte et courageuse comme toujours, M^{lle} Lily Maindiaux. Je ne vous raconterai pas la mélancolie de ce voyage, le transfert de la gare de Charleroi à la caserne de cavalerie en « panier à salade » comme les vils criminels, ma stupeur en voyant débarquer de cette affreuse charrette le P. Dubar, M^{lle} Allo, la gouvernante de mes enfants, mon beau-frère van Doren, Allaer et ses deux fils, suivis

de Théodore Plancade. On me mit dans une chambrée avec sept femmes, horriblement vulgaires, arrêtées pour affaires de fraude. Je n'ai, fort heureusement, pas vécu longtemps dans ce milieu. Un feldwebel est venu me chercher le lendemain pour me conduire dans une chambre où j'ai vécu seule pendant deux mois. J'y fus exposée aux grossièretés de la basse police qui, impuissante à découvrir la retraite de mon mari, cherchait vainement à obtenir de moi une indication que j'aurais, d'ailleurs, été fort en peine de lui donner. Un nommé Beutler s'est efforcé à maintes reprises de me déterminer à écrire à ma famille pour lui demander de conseiller à mon mari, dont elle devait, disait-il, connaître la retraite, de se constituer prisonnier. Il prenait un plaisir féroce à me répéter que j'étais son otage et que je le resterais, la guerre dût-elle durer un an encore ou même deux ans.

Relâchée!

Le 17 juin j'eus la joie immense, joie que comprendront tous ceux qui ont subi une peine d'emprisonnement, d'être relâchée.

— Et, pendant deux ans et demi, lui dis-je, vous avez vécu ainsi, sachant votre mari à Bruxelles et connaissant le lieu de sa retraite, sans le voir?

Ce fut Eugène van Doren qui répondit :

Il le fallait, car nous étions surveillés de la façon la plus étroite et il aurait suffi d'une imprudence pour me perdre. J'ai connu, dans ma retraite forcée, des moments extrêmement douloureux. J'y ai appris, un an après ma disparition, la mort de mon vieux père. Je n'ai pas pu aller le voir pendant sa maladie ni assister à son enterrement, parce que ma maison était environnée d'espions. Quelques mois plus tard, j'ai perdu ma belle-mère. Puis j'ai eu deux de mes enfants à la mort pendant plu-

sieurs mois. Chaque fois qu'il y avait un malade dans ma famille, les Allemands étaient mystérieusement avertis et faisaient bonne garde.

Il m'est arrivé plusieurs fois, dans la maison où j'étais réfugié, de recevoir moi-même lorsqu'ils venaient pour la réquisition des cuivres et des matelas. Et cela s'est toujours fort bien passé. J'étais d'ailleurs absolument méconnaissable. Ma barbe retombait en éventail sur ma poitrine et ma chevelure était devenue si longue que je pouvais me coiffer à l'artiste.

Encore des tribulations

Lorsque M. Wagemakers mourut, je dus changer de retraite et je reçus une généreuse hospitalité à la banque Brunner, rue de la Loi. Mais, à la suite d'une descente allemande, les Pères Jésuites me recommandèrent à M^{me} Scheide, femme d'un officier belge, habitant rue Augustin Delporte. Je ne

restai qu'un jour chez elle, mais cette journée fut mouvementée. M^{me} Scheide vint me voir en compagnie d'un excellent patriote liégeois, M. Paulus, et d'un autre brave, M. Déome. J'avais moi-même pour compagnons dans cette maison un aviateur français et un jeune français. Car M^{me} Scheide hébergeait fréquemment des soldats désireux de rejoindre le front. Je l'entends encore s'écrier de son air goguenard : « Quel merveilleux coup de filet, si les Boches avaient le flair de venir nous surprendre ici ! » Les Boches sont venus précisément ce jour-là, afin de procéder à l'inventaire des cuivres; mais nous avons eu le bon esprit de faire le mort, et nous n'avons pas ouvert la porte. Mais le soir, un voisin nous ayant avertis par-dessus le mur du jardin, qu'ils avaient menacé de pénétrer de force dans la maison, nous nous sommes dispersés bien vite.

Je fus alors l'hôte de M^{me} Heuze dont le mari avait été condamné à

huit ans de prison dans l'affaire Baucq et qui, dans sa maison de la rue Bara, se livrait à un espionnage intensif. Cette femme courageuse ne se contentait pas d'abriter chez elle des soldats ; elle centralisait des renseignements, faisait passer des jeunes gens et entretenait une correspondance suivie avec l'étranger. Elle était en relations étroites avec une autre famille, l'une des plus éprouvées, mais aussi l'une des plus nobles pour l'ardeur avec laquelle elle s'est mise au service du pays : la famille Merjay.

Encore une fois, je n'ai pu rester que peu de temps dans cette famille, parce qu'une fillette devant revenir de pension, il fallait craindre des indiscretions qu'aurait pu commettre cette enfant.

J'eus pour dernier refuge une maison de la rue des Palais. J'y fus l'hôte de M^{me} Ledresseur qui, depuis le début de la guerre, s'était fait une spécialité de cacher les personnes suspectes à la

police allemande, et qui s'occupait activement de faciliter à nos jeunes gens les moyens de rejoindre le front. C'est chez elle que j'ai eu la grande joie de revoir ma femme et ma fille aînée quelques jours avant la signature de l'armistice, alors que tout danger de représailles policières était définitivement écarté.

Et maintenant que me voici au milieu de ma petite famille, je ne garde de ces trente mois de séparation que le souvenir d'un mauvais rêve et de la joie d'avoir participé à une œuvre utile au pays. Cette œuvre, si j'ai pu la mener à bien, c'est à M. Victor Jourdain que je le dois. Après ma disparition il a continué à en assurer la partie rédactionnelle et à la soutenir financièrement. Je tenais à rendre cet hommage à sa mémoire.

En publiant cet interview de M. Eugène van Doren, mon intention n'a pas été de faire l'histoire de la Libre Belgique, mais d'en raconter un des épisodes les plus saisissants. M. Eugène van Doren n'a pas participé à la rédaction du journal clandestin. Il en a assumé toute la direction technique et l'on a pu voir, par le récit de ses aventures, que ce rôle accompli au milieu de périls sans nombre, et de difficultés extrêmes n'a pas été sans éclat et méritait un hommage tout particulier.

L'histoire de la Libre Belgique dont cette série d'articles ne constitue qu'un chapitre, sera écrite. Mon éminent confrère M. Van de Kerchove qui, sous la signature de « Fidélis » fustigea l'occupant avec tant de vigueur et tant de verve, s'y consacre en ce moment. Nul n'était plus qualifié et mieux en situation que lui pour réunir la documentation que requiert une œuvre de cet importance et rendre

à ceux qui y ont participé, sans omettre les vaillants distributeurs, le témoignage de gratitude que nul ne songera à leur contester.

P. DELANDSHEERE.

*
*
*

VI

Encore des poursuites

Je ne puis terminer cette série d'articles sans dire quelques mots du procès qui s'est déroulé devant le tribunal de Charleroi les 19, 20 et 21 juin 1916 et où se trouvaient réunis non seulement de nombreux amis et distributeurs de la *Libre Belgique*, mais encore différentes personnalités coupables d'avoir propagé l'*Ame belge*, une autre œuvre de propagande de guerre d'une belle tenue littéraire, et quelques brochures clandestines. Parmi les prêtres et religieux qui se présentaient devant la justice allemande, on remar-

quait, aux côtes du P. Dubar, dont le rôle a été déjà en partie indiqué, l'abbé Mussche, vicaire à St-Gilles; les abbés Scheyven et Boone, professeurs à l'Institut St-Louis; le R. P. Devroye, recteur du Collège St-Michel; et le R. P. Fallon, recteur de l'établissement des Jésuites de la rue des Ursulines. Au banc des prévenus se tenaient encore l'avocat René Paillot, qui devait mourir au cours de sa captivité en Allemagne, M. Antoine Dalle, conseiller communal à Molenbeek, et M. Beyer, un poissonnier de la rue de Brabant, qui comptaient tous deux parmi les plus sérieux distributeurs de la *Libre Belgique*.

Le R. P. Dubar fut condamné à 12 ans de travaux forcés pour avoir contribué à la diffusion de la *Libre Belgique* en servant d'intermédiaire pour la remise de la copie. L'abbé Mussche, coupable d'avoir fondé l'*Ame belge*, et l'abbé Scheyven d'y avoir collaboré, furent condamnés respective-

ment à onze ans et cinq ans. M. René Paillot fut frappé d'une peine de cinq années d'emprisonnement.

M. Antoine Dalle, qui distribuait chaque semaine quatre mille numéros et M. Beyer qui en recevait plus de cinq mille, furent condamnés tous les deux à neuf mois. M. Dalle, après avoir purgé sa peine, devait reparaitre quelques mois plus tard devant le tribunal pour des faits analogues et être expédié pour trois ans en Allemagne. Les deux imprimeurs, Dioncre et Rogiers, se sont vus infliger deux ans et demi. Mêmes pénalités pour Allaer Arthur et Allaer Louis, ainsi que pour Théodore Plancade. Six mois au R. P. Devroye, parce qu'il avait fait imprimer, pour les donner aux élèves du collège St-Michel, des diplômes patriotiques. Cinq mois à l'abbé Boone pour distribution de prohibés et cinq ans au R. P. Fallon, pour distribution de la *Libre*. M. Huytens, voyageur des papeteries Debroux, qui fournit le papier de la *Libre Belgique*;

M^{lle} Bastin, M^{me} Spinette, MM. Muller, le docteur Guelton, Van Bastelaer, Lenaerts, M^{me} Foncoux, M^r et M^{me} Deleuze, M^{lle} Lebas, l'abbé Lebas, M. Scholl, M. Debecker, qui s'occupaient de distribuer l'organe clandestin, furent condamnés à des peines de quelques mois de prison. M. Gheude obtint neuf mois et M. Winterbeek, beau-frère d'Eugène van Doren, trois mois. Quant à Van Werveke, ami de ce dernier, il fut envoyé en Allemagne comme indésirable. Une mention spéciale doit être faite pour M^{me} Maindix et pour sa fille âgée de quinze ans au moment du procès. Toutes deux furent superbés à l'audience et témoignèrent d'un patriotisme ardent. La jeune fille a fait montre d'un dévouement extraordinaire. Condamnée, dans ce procès, à trois mois de prison, elle fut, dans une autre affaire, condamnée à cinq ans de prison pour passage de recrues. Elle accompagnait elle-même jusqu'à la frontière, par de petits sen-

tiers et des chemins dont elle connaissait les détours, les jeunes gens désireux de passer le fil. Et elle en fit passer des quantités.

Les avocats présents à la barre étaient : M^{es} Bonnevie, Chaudron, Braf-fort, Kirschen et Parent.

Après la disparition d'Eug. van Doren

On se demandera peut-être ce que devint la *Libre Belgique* au moment où la disparition forcée d'Eug. van Doren semblait mettre son existence en question. Je me souviens qu'à cette époque on se montrait fort inquiet, parce que la non-publication du journal aurait constitué, aux yeux des Allemands, une preuve convaincante de la culpabilité des personnes qui étaient tombées dans leurs griffes. Il fallait, à tout prix, que le journal continuât de paraître ; c'est à quoi plusieurs personnes s'employèrent utilement. M^{me} Massardo, qui tenait la librairie de la Galerie de

la Reine, offrit spontanément de faire paraître le n° 72, qui était, depuis quinze jours, en suspens. Mais, au moment où elle allait remettre à l'impression les manuscrits qui lui étaient parvenus, de précieux concours lui arrivèrent inopinément. M. Snoeck, directeur du *Crédit Anversois*, vint à Bruxelles, apportant la matière du numéro à composer. Ce fut lui qui assumait, pendant quelque temps, la charge de soutenir l'œuvre financièrement et de réunir les collaborations nécessaires. Fait piquant : le juge de paix Préherbu, qui subissait en ce moment une peine de prison pour collaboration au journal de van Doren, avait appris dans sa cellule la disparition de celui-ci, et il avait rédigé la matière — qu'il comptait bien faire parvenir à destination — du numéro suivant.

C'est donc M^{me} Massardo, avec le concours de M. Snoeck et de l'imprimeur Somers de la rue van Schoor, qui reprit la tâche abandonnée par van

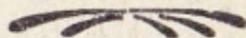
Doren ; elle fit paraître la *Libre Belgique* concurremment avec un second groupe ayant son éditeur à lui et ayant à sa tête M. Dankelmans. Deux *Libre Belgique* faillirent, à ce moment, voir le jour en même temps. Mais M^{me} Massardo et sa fille ayant été arrêtées sur ces entrefaites, les deux fils continuèrent pendant une quinzaine de jours l'œuvre de leur mère. Ils allaient porter la copie qu'on leur remettait à M. Hees, teinturier de la rue de l'Hôpital, qui se chargeait de la transmettre à l'imprimeur. Ce régime dura jusqu'au moment où le n° 96 fut mis à l'impression. Nous étions alors en octobre 1916. A ce moment, à la suite d'une perquisition faite par la police allemande dans son magasin, M^{me} Massardo, sa fille, ses fils, sa belle-mère, sa servante furent arrêtés. Le tribunal condamna M^{me} Massardo à deux années d'emprisonnement, sa fille et ses deux fils à six mois de la même peine.

Plus tard, la *Libre Belgique* fut im-

primée par M. Wittenbercq, de la rue de l'Est et par l'imprimeur Dumont, habitant rue de Bordeaux, à St-Gilles. M. Keym, échevin de Watermael-Boistfort, a fourni une partie du papier qui a servi à la publication du journal clandestin et le photogaveur Loquet a exécuté plusieurs clichés.

M. Van Campenhout fut chargé de publier exceptionnellement, dans un moment de crise, un des numéros du journal qui parut sur les presses de M. Benoodt, imprimeur de la rue du Boulet.

P. DELANDSHEERE.





Paul Delandsheere

La Libre Belgique

histoire des origines de la "Libre
Belgique" clandestine

Paul. Delandsheere



Reprint from the collections of
the University of California Libraries